

DATE DE RÉCEPTION DU DOSSIER :

N° DE LA DEMANDE :

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

REGARDS SANS LIMITES
BLICKE OHNE GRENZEN

BOURSE D'AIDE À LA CRÉATION EN FAVEUR DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE
DANS LA GRANDE RÉGION TRANSFRONTALIÈRE

*MR MME

NOM : PRÉNOM :

LIEU ET DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

ADRESSE DU DOMICILE :

RUE : N° :

VILLE : CODE POSTAL :

PAYS :

TÉL. FIXE : FAX :

PORTABLE : E-MAIL :

SITUATION PROFESSIONNELLE** :

*METTRE UNE CROIX

**JOINDRE UN CV (VOIR LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER P3)

TRAVAUX ANTÉRIEURS EN TANT QUE PHOTOGRAPHE

PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS JUSQU'À PRÉSENT* :

PRINCIPALES EXPOSITIONS INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES (DATES ET LIEUX) :

PRINCIPALES PUBLICATIONS (INDIQUER LE OU LES ÉDITEURS) :

*JOINDRE UN ÉCHANTILLON DES PRINCIPAUX TRAVAUX, À DES FINS DE CONSULTATION UNIQUEMENT (VOIR, LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER P3)

SUJET SOUMIS EN VUE DE L'OBTENTION D'UNE BOURSE À LA CRÉATION

TITRE OU ÉNONCÉ DU PROJET :

*JOINDRE UN DESCRIPTIF DÉTAILLÉ SUR UN MAXIMUM DE TROIS PAGES DACTYLOGRAPHIÉES (VOIR LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER P3)

ESTIMATION DU TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DU PROJET DANS SON ENSEMBLE : -----

SI LE PROJET EST DÉJÀ ENGAGÉ, DEPUIS QUAND** : -----

**SI OUI, JOINDRE DES ÉCHANTILLONS PHOTOGRAPHIQUES DU TRAVAIL DÉJÀ RÉALISÉ (VOIR LISTE DES PIÈCES À JOINDRE P3)

ESTIMATION BUDGÉTAIRE GLOBALE DU PROJET

MATÉRIEL ET FRAIS TECHNIQUES -----
DÉPLACEMENTS ET FRAIS DE SÉJOUR -----
AUTRES FRAIS (PRÉCISER) : -----

TOTAL EN € -----

DISPOSEZ-VOUS DÉJÀ POUR LE PROJET PROPOSÉ DU SOUTIEN D'UN ORGANISME OU INSTITUTION PUBLIC (QUE) OU PRIVÉ(E) ?

OUI --- NON ----

SI OUI, INDIQUEZ LES COORDONNÉES (NOM, ADRESSE, MAIL ET TÉL.)

NATURE DU SOUTIEN (SI FINANCIER, PRÉCISER LE MONTANT)

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- CV DÉTAILLÉ (VOIR P1).
- JUSTIFICATIF DU LIEU DE RÉSIDENCE SUR LA GRANDE RÉGION.
- PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITÉ OU AUTRE JUSTIFICATIF INDIQUANT L'ÂGE.
- ÉCHANTILLON DE 10 À 15 PRINCIPAUX TRAVAUX ANTÉRIEURS REPRÉSENTATIFS DE LA DÉMARCHE GÉNÉRALE DE L'ARTISTE (VOIR P2) :
SOUS FORMES DE TIRAGES PAPIERS, FORMATS MAXI 30X 40 CM, NI ENCADRÉS, NI COLLÉS, NI MONTÉS
SOUS PASSE-PARTOUT.
ET AUSSI SOUS FORME DE CD/DVD REPRENANT LES TIRAGES.
- DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DU PROJET (VOIR P2)
- LISTE DES PIÈCES JOINTES AU DOSSIER ET FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE DÛMENT SIGNÉ.

PIÈCES À FOURNIR LES CAS ÉCHÉANTS :

- PREMIERS TRAVAUX CORRESPONDANT AU PROJET (VOIR P2).
- DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES (PLANS, DESSINS, CROQUIS...).

DATE

SIGNATURE

LISTE DES DOCUMENTS JOINTS AU DOSSIER (PHOTOS, TEXTES ...)

N°	TITRE DU DOCUMENT	DATE DE RÉALISATION	DESCRIPTION DU DOCUMENT/SUPPORT
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

CHAQUE DOCUMENT DOIT PORTER VOTRE NOM ET LE NUMÉRO CORRESPONDANT À CETTE LISTE.
SI VOUS PENSEZ QUE DES EXPLICATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT NÉCESSAIRES,
VOUS POUVEZ LES AJOUTER SUR PAPIER LIBRE.

CONDITIONS ET REMARQUES IMPORTANTES :

-LA BOURSE S'ADRESSE AUX JEUNES ARTISTES PHOTOGRAPHES ÂGÉS DE **25 À 40 ANS** , INDIVIDUELLEMENT OU ORGANISÉS EN COLLECTIF, QUI TRAVAILLENT ET RÉSIDENT SUR LE TERRITOIRE DE LA GRANDE RÉGION TRANSFRONTALIÈRE : LORRAINE, LUXEMBOURG, RHÉNANIE-PALATINAT, SARRE ET WALLONIE.

-LA BOURSE EST DEMANDÉE POUR UN PROJET DE CRÉATION EN DEVENIR OU EN COURS DE RÉALISATION. LE SUJET PROPOSÉ PAR L'ARTISTE EST LIBRE. LE MÉDIUM EST CELUI DE LA PHOTOGRAPHIE.

-SEUL UN PROJET PAR PARTICIPANT(E) EST ADMIS.

-LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS EST FIXÉE AU **15 MAI 2010**, LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.

-UN ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE SERA ENVOYÉ À CHAQUE CANDIDAT(E) PAR MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE. TOUT DOSSIER INCOMPLET OU POSTÉ APRÈS LE 15 MAI 2010 NE POURRA PAS ÊTRE PRIS EN COMPTE ET SERA RETOURNÉ AU CANDIDAT.

-LE DOSSIER DOIT ÊTRE REMPLI EN LETTRES CAPITALES. LE DESCRIPTIF DU PROJET (TROIS PAGES MAXIMUM) DOIT ÊTRE DACTYLOGRAPHIÉ.

-LES DOSSIERS PEUVENT ÊTRE RÉDIGÉS SOIT EN FRANÇAIS SOIT EN ALLEMAND.

-LES DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES ACCEPTÉS SONT LES SUIVANTS : TIRAGES ARGENTIQUE OU NUMÉRIQUES DE LECTURE OU DIFFÉRENTES FORMES, DÈS LORS QUE LA QUALITÉ EST SUFFISANTE POUR RENDRE COMPTE LE PLUS FIDÈLEMENT POSSIBLE DU TRAVAIL RÉALISÉ. LES DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES NE DOIVENT PAS EXCÉDER LE FORMAT 30X40 CM. CONCERNANT LES SUPPORTS NUMÉRIQUES, LE CANDIDAT (LA CANDIDATE) S'ASSURERA DES PROBLÈMES DE COMPATIBILITÉ INFORMATIQUE ET FOURNIRA DES CD/DVD COMPATIBLES AVEC TOUS TYPES D'ORDINATEURS MAC OU PC. LES ORGANISATEURS NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE LA MAUVAISE QUALITÉ DES ENREGISTREMENTS, C'EST POURQUOI UN DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE EST FORTEMENT CONSEILLÉ.

-LES PHOTOGRAPHIES JOINTES DEVRONT ÊTRE CHOISIES PAR LE CANDIDAT (LA CANDIDATE), EN VUE DE RENDRE COMPTE DE SA CAPACITÉ À RÉALISER LE PROJET PROPOSÉ. SI LE PROJET PROPOSÉ EST DÉJÀ ENGAGÉ, LE CANDIDAT DEVRA JOINDRE DES EXEMPLES DES PREMIERS TRAVAUX.

-LE CANDIDAT (LA CANDIDATE) DOIT INSCRIRE SON NOM ET PRÉNOM SUR CHACUN DES DOCUMENTS (TIRAGE DE LECTURE, PHOTOCOPIE, TEXTE ...) JOINTS AU DOSSIER ET UN NUMÉRO CORRESPONDANT À CELUI DE LA LISTE PAGE 5. SEULS LES DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES SERONT RETOURNÉS APRÈS LA RÉUNION DU COMITÉ DE SÉLECTION. LES ORGANISATEURS CONSERVERONT LE DOSSIER ADMINISTRATIF DANS SES ARCHIVES (FORMULAIRES DE CANDIDATURE, DESCRIPTIFS DES PROJETS ET CV).

-LES DOSSIERS PEUVENT AVOIR UN POIDS MAXIMAL DE 2 KG. LES DOSSIERS PESANT PLUS DE 2 KG NE SERONT PAS RENVOYÉS.

-LE PROJET PHOTOGRAPHIQUE PROPOSÉ DOIT ÊTRE RÉALISÉ **DANS UN DÉLAI DE SIX MOIS** À PARTIR DU MOMENT DE L'OBTENTION DE LA BOURSE.

-LE « COMITÉ DE SÉLECTION » RÉUNIT DES PERSONNALITÉS DE LA PHOTOGRAPHIE ET LES ORGANISATEURS DE CETTE BOURSE. IL CHOISIRA ET DÉSIGNERA LES LAURÉATS DE CETTE BOURSE.

-LES PARTICIPANTS DEVRONT S'ASSURER ET GARANTIR AUX ORGANISATEURS QUE LES ŒUVRES QU'ILS AURONT SÉLECTIONNÉES NE PORTENT PAS ATTEINTES AUX DROITS DES PERSONNES OU QU'ILS ONT OBTENU DE CES DERNIÈRES LES AUTORISATIONS NÉCESSAIRES À TOUTES FINS DE REPRODUCTIONS OU D'EXPOSITIONS. LES ORGANISATEURS NE POURRONT ASSUMER AUCUNE RESPONSABILITÉ EN LA MATIÈRE.

-LES ORGANISATEURS SE RÉSERVENT LE DROIT DE REPRODUIRE ET DE DIFFUSER TOUT OU PARTIE DES TRAVAUX DES LAURÉATS RÉALISÉS DANS LE CADRE DE LA BOURSE, UNIQUEMENT DANS LE CADRE DE SES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET PEUVENT PARTAGER CE DROIT AVEC DES PARTENAIRES DANS LE MÊME ESPRIT DE VALORISATION DU PROJET.

-LES ŒUVRES DU LAURÉAT SERONT EXPOSÉES PAR LES ORGANISATEURS DANS LA GRANDE RÉGION TRANSFRONTALIÈRE. UNE PARTIE DES ŒUVRES RÉALISÉES REVIENT DANS LES COLLECTIONS DES ORGANISATEURS. CES CONDITIONS FERONT L'OBJET D'UN ACCORD ENTRE LE LAURÉAT ET LES ORGANISATEURS.

-LES ORGANISATEURS DÉCLINENT TOUTE RESPONSABILITÉ DE TOUS DOMMAGES OU PERTES QUE POURRAIENT ENCOURIR LES DOSSIERS DES CANDIDATS, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE. LA PARTICIPATION À CETTE BOURSE IMPLIQUE L'ENTIÈRE ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT.

-LES DÉCISIONS DU « COMITÉ DE SÉLECTION » SONT SANS APPEL.

-LA BOURSE EST DOTÉE D'UN MONTANT DE **15 000€** ET SERA PARTAGÉE À PARTS ÉGALES ENTRE LES LAURÉATS, QUATRE MAXIMUM, SELON LA DÉCISION DU COMITÉ DE SÉLECTION. ELLE SERA VERSÉE EN DEUX TRANCHES.

-SURFACE SENSIBLE ACCOMPAGNERA L'AUTEUR SÉLECTIONNÉ PENDANT LA RÉALISATION DE SON PROJET.

NOTES RELATIVES AU CONTENU DES PROJETS

LE SUJET PROPOSÉ PAR L'ARTISTE EST LIBRE. AUCUN MODE DE TRAITEMENT ET AUCUNE APPROCHE NE SONT EXCLUS. LES ARTISTES DOIVENT PORTER UN REGARD NOVATEUR, ORIGINAL, INATTENDU, AUSSI BIEN AU NIVEAU DU CONTENU QUE DE LA FORME.

CETTE BOURSE DOIT ENCOURAGER LES ARTISTES À MENER À BIEN DES PROJETS DE CRÉATION DE DIVERSES FORMES ET AINSI PERMETTRE LA PRÉSENTATION DE TRAVAUX ENCORE INÉDITS.

TOUS LES DOSSIERS SONT À RENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE :

Centre Culturel André Malraux

Scène Nationale de Vandoeuvre
REGARDS SANS LIMITES - BLICKE OHNE GRENZEN
Rue de Parme - F 54 500 - Vandoeuvre-lès-Nancy - FRANCE

POUR TOUS SUPPLÉMENT D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LES ORGANISATEURS :

Allemagne

Saarländisches Künstlerhaus.

Tél. : 00 49 (0)681 3724 85 - info@kuenstlerhaus-saar.de

Kultverein Bild und Kunst

johannes@negativator.de - Tél. : 00 49 (0)651 21164

Belgique

Les Chiroux , Centre Culturel de Liège.

Tél. : +32 04 223 19 60 - lesuisse@chiroux.be - wendelski@chiroux.be

France

CCAM, Le Centre Culturel André Malraux, Scène Nationale de Vandoeuvre.

Tél. : + 33 (0)3 83 20 22 56 - romain@centremalraux.com

Association Surface Sensible

Tél. : + 33 (0)6 08 77 91 23 - surface.sensible@free.fr

Luxembourg

CNA, Le centre national de l'audiovisuel de Dudelange

Tél. : + 352 522 424 230 - michele.walerich@cna.etat.lu

REGARDS SANS LIMITES BLICKE OHNE GRENZEN

BOURSE D'AIDE À LA CRÉATION EN FAVEUR DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE
DANS LA GRANDE RÉGION TRANSFRONTALIÈRE